



MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1^{er} au 31 mai 2024

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- d'autoriser :
 - Landolt Pierre, Le Mont : Installation de 69 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit du bâtiment ECA No 436b (parcelle RF No 408).

- de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
 - Etter Jean-Marc et Daneels Eugénie, Le Village Derrière : Amélioration thermique du chalet existant et adjonction de panneaux solaires photovoltaïques en toiture (parcelle RF No 435).
 - Martin Daniel, La Combe : Remplacement du chauffage actuel par un chauffage pompe à chaleur sol/eau (parcelle RF No 755).